



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE L'INDUSTRIE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Maroc

Une publication du SER de Rabat
6 au 20 décembre 2024

Le chiffre à retenir

2,5 %
TAUX DIRECTEUR

A l'occasion de sa réunion trimestrielle, le Conseil de Bank Al-Maghrib (BAM) a décidé de réduire son taux directeur de 25 points de base à 2,5 % en décembre 2024, après une première baisse en juin 2024.

Cette décision confirme la reprise du cycle d'assouplissement monétaire dans un contexte de maîtrise de l'inflation et s'explique également

par une position plus structurelle de la BAM soucieuse de ne pas fragiliser la croissance économique.

S'agissant des indicateurs conjoncturels, la décision de la banque centrale s'inscrit dans un contexte de fléchissement des tensions inflationnistes : après avoir atteint 6,6 % en 2022 et 6,1 % en 2023, l'inflation s'est établie à 1,1 % en moyenne sur l'année 2024 (alors que la moyenne régionale dépasse toujours les 10 %). En outre, les prévisions de croissance pour l'année 2024 sont revues à la baisse à 2,6 % (contre 2,8 % en septembre), en intégrant la contraction de la valeur ajoutée agricole grevée par des conditions climatiques défavorables (- 4,6 %). La banque relève néanmoins que la croissance pourrait s'accélérer en 2025 avec un rebond à 4,4 % porté notamment par la reprise du secteur agricole et la dynamique d'investissement générée par les grands chantiers (reconstruction post-séisme, Coupe du Monde 2030, transition écologique, etc.). Au niveau des finances publiques, l'ouverture des crédits supplémentaires d'un montant de 14 Mds MAD (dont la moitié visait les mesures de dialogue social et de revalorisation salariale dans la fonction publique) ralentit la trajectoire de consolidation budgétaire avec un déficit qui s'établit à 4,5 % en 2024 (contre 4 % dans la loi de finances).

Activités macroéconomiques & financières

La Cour des comptes passe en revue les grands chantiers du Royaume dans son rapport annuel

Dans son rapport annuel au titre de l'exercice 2023-2024, la Cour des comptes a passé en revue les grandes réformes et chantiers lancés par le Maroc à l'horizon 2030 (Etat social, régionalisation, transition écologique, fiscalité et investissement), tout en soulignant les efforts nécessaires en matière de consolidation des finances publiques (cibles de déficit budgétaire à 3 % en 2026 et de dette publique à 66,3 % du PIB en 2027).

En matière de gestion de l'eau, la Cour a souligné les investissements réalisés dans le cadre du Plan national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation (2020-2027) pour un budget total de 143 Mds MAD (environ 14 Mds EUR) ayant permis le renforcement des infrastructures hydrauliques (interconnexions et barrages) et le développement de ressources non-conventionnelles comme le dessalement (capacité de production de 192 millions de m³ par an en 2024 par rapport à un objectif de 1,4 milliard de m³ par an en 2027).

Concernant l'Etat social, l'ambitieuse réforme engagée en 2021 vise : (i) la généralisation de l'assurance maladie obligatoire (AMO) avec 22 millions de bénéficiaires supplémentaires additionnels (2021-2023) ; (ii) la mise en place d'aides sociales directes prenant la forme d'allocations familiales en vigueur depuis 2024 ; (iii) l'élargissement du système des retraites pour intégrer 5 millions de nouveaux adhérents (2025) ; (iv) l'accès à l'indemnité pour perte d'emploi (2025). La Cour préconise de renforcer les systèmes de ciblage, diversifier les sources de financement afin de réduire les pressions sur le budget de l'Etat et accroître les investissements dans l'offre publique de soins.

Grands projets, environnement, industries

Energie : les attributions de l'Agence nationale de régulation de l'électricité seront élargies

M. Zouhair Chorfi, nommé le 4 décembre dernier à la Présidence de l'Autorité Nationale de Régulation de l'Electricité (ANRE), sera chargé de la refonte de cette agence. Elle portera sur l'élargissement de ses attributions à toutes les composantes du secteur de l'énergie, les énergies renouvelables, le gaz naturel, les énergies nouvelles telles que l'hydrogène vert et ses dérivées, ainsi qu'à tous les domaines (production, stockage, transport et distribution). Pour mémoire, M. Chorfi a occupé plusieurs postes à responsabilité au Ministère de l'Economie et des Finances : Directeur du Trésor et des finances extérieures, Directeur général des douanes et impôts indirects et Secrétaire général du Ministère.

Energie : des freins identifiés par la Cour des comptes dans la stratégie énergétique du Royaume

La partie consacrée au diagnostic de la Stratégie énergétique nationale (2009-2030) dans le dernier rapport annuel de la Cour des comptes (période 2023-2024) constate que des avancées significatives ont été accomplies dans plusieurs domaines et ont permis de consolider le positionnement du Maroc en tant que pays engagé dans la transition énergétique, mais que plusieurs dysfonctionnements entravent la réalisation des objectifs. Ainsi le processus de planification s'est limité principalement au secteur de l'électricité délaissant d'autres aspects, tels que la sécurité d'approvisionnement, l'efficacité énergétique et la diversification des sources d'énergie. Le rapport souligne aussi des lacunes dans la contractualisation entre l'Etat et les établissements et entreprises publics, mais aussi le retard significatif dans le transfert des actifs de l'ONEE à MASEN, ou encore le manque d'incitations à l'investissement privé.

Innovation : Suez et l'UM6P vont travailler sur l'élaboration et le raffinement de substrat de culture à partir du compost

Suez au Maroc et l'UM6P de Benguerir ont signé le 4 décembre dernier un accord portant sur un projet d'élaboration et de raffinement du substrat de culture hors sol utilisant le compost fourni par Suez. Cet accord vient compléter les dispositions de la Convention-Cadre signée entre les deux acteurs à l'occasion de la visite présidentielle renforçant leur engagement commun en faveur de l'innovation et de la durabilité dans le secteur agricole, qui mettra particulièrement l'accent sur la gestion de l'eau, le recyclage des déchets et l'optimisation des ressources

Transport aérien : les projets de développement du secteur aérien

Lors de son intervention le 17 décembre à la Chambre des représentants, M. Akhannouch a détaillé les progrès réalisés et les projets à venir en matière de transport aérien. Le chef de Gouvernement a rappelé l'objectif de doubler la capacité de transport aérien dans le cadre de la feuille de route 2023-2026 du secteur touristique. Le plan prévoit le lancement de plus de 32 nouvelles lignes, offrant une capacité totale de 250.000 sièges. Ces mesures auraient déjà réduit l'enclavement de plusieurs régions et donné une forte impulsion au secteur touristique, atteignant 14,5M de visiteurs en 2023, en hausse de 34% par rapport à 2022. Cette dynamique s'est confirmée en 2024, avec l'arrivée dans le Royaume de 16M de touristes jusqu'à fin novembre. L'objectif est désormais d'élargir la capacité d'accueil des différents aéroports pour atteindre 80M de passagers d'ici 2030 contre 38M actuellement. Des travaux d'extension et d'équipement sont en cours dans les aéroports de Rabat-Salé, Tétouan et Al Hoceima. L'aéroport international Mohammed V de Casablanca sera modernisé et élargi pour recevoir 23,3M de passagers d'ici 2030. La capacité de l'aéroport de Marrakech sera augmentée pour accueillir 14M de passagers à horizon 2030. Enfin, celui d'Agadir verra sa capacité renforcée pour atteindre 6,3M de passagers en 2030, année d'accueil de la Coupe du Monde de football.

Ferroviaire : des marchés attribués pour plus de 3,3 Mds MAD pour la ligne à grande vitesse entre Kenitra et Marrakech

Dans le cadre du prolongement de la ligne à grande vitesse entre Kénitra et Marrakech, l'ONCF a attribué plusieurs marchés à des entreprises, parmi lesquelles figurent des groupes français. Il s'agit des travaux de superstructure, voies et caténaires, ainsi que les travaux de génie civil sur des voies en exploitation. Le lot 1 (Sidi Ichou-Sidi El Bernoussi), d'un montant de 650,3 M MAD (environ 62 M EUR), a été confié au groupement COLAS RAIL/COLAS RAIL MAROC, filiale du groupe Bouygues. Le lot 3 (Oasis-Nouaceur), estimé à 1,1 Md MAD (environ 105 M EUR), a été attribué au groupement TSO/TSO Caténaires/NGE CONTRACTING, appartenant au groupe français NGE. Par ailleurs, les deux autres lots (Sidi El Bernoussi-Oasis et Sidi El Aidi-Marrakech) ont été attribués aux entreprises chinoises CHINA RAILWAY N°4 ENGINEERING et italiennes GCF, respectivement d'un montant évalué à 915,3 M MAD (environ 88 M EUR) et 702,2 M MAD (environ 67 M EUR).

Sport : UM6P lance Evosport, une initiative pour le sport et l'innovation

L'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) a récemment lancé Evosport, une filiale dédiée à la structuration et à la professionnalisation du secteur sportif au Maroc. Cette initiative vise à promouvoir l'innovation dans le domaine du sport, en mettant l'accent sur la formation et le soutien aux talents émergents. Evosport ambitionne de faire du sport un moteur de progrès social et économique, en développant des programmes éducatifs spécialisés et en accompagnant les jeunes sportifs dans leur parcours professionnel. Cette initiative s'inscrit aussi dans une vision globale de bien-être, visant à intégrer le sport dans le quotidien des étudiants, des chercheurs et des collaborateurs. En renforçant la culture sportive, l'UM6P entend non seulement améliorer la qualité de vie sur son campus, mais aussi contribuer à la formation des leaders.

Bailleurs, Coopération internationale

La Banque mondiale approuve un financement de 250 M USD pour renforcer la résilience climatique du secteur agro-alimentaire

Le Conseil d'Administration de la Banque mondiale a approuvé un financement de 250 M USD, adossé à un don de 5 M USD du Fonds pour une planète vivable (LPF), en faveur du programme de transformation des systèmes agroalimentaires au Maroc. En lien avec la stratégie agricole « Génération Green » (2020-2030), ce programme entend renforcer la résilience climatique d'un secteur majeur pour l'économie marocaine – 16 % du PIB et 36 % de l'emploi total (en intégrant l'industrie agroalimentaire) – en améliorant la gestion de la ressource en eau et des sols. En effet, confronté à une sixième année de sécheresse, le secteur est particulièrement vulnérable au stress hydrique emportant des effets directs sur l'emploi et l'activité économique (la pluviométrie expliquant près de 37 % de la variance du PIB).

Indicateurs macroéconomiques 2023

	Taux de croissance du PIB réel	Taux d'inflation	Taux de chômage	Déficit courant	Déficit budgétaire	Dette du Trésor
Banque Mondiale (7/24)	3,4 %	6,1 %	13 %	0,6 %	4,3 %	69,5 % (PIB base 2014)
FMI (4/24)	3 %	6,1 %	13 %	1,5 %	4,4 %	70,6 % (PIB base 2007)
Bank Al-Maghrib (3/24)	3 %	6,1 %	-	0,6 %	4,4 %	-
Haut-Commissariat au Plan (01/24)	2,9 %	6,1 %	13 %	-	4,7 %	72 % (PIB base 2014)

Prévisions macroéconomiques 2024

	Taux de croissance du PIB réel	Taux d'inflation	Taux de chômage	Déficit courant	Déficit budgétaire	Dette du Trésor
Banque Mondiale	2,9 %	3,8 %	-	1,5 %	4,4 %	70 % (PIB base 2014)
FMI	2,6 %	2,1 %	13 %	1,5 %	4,3 %	69,1 % (PIB base 2007)
Bank Al-Maghrib	2,6 %	1,1 %	-	1 %	4,5 %	-
Haut-Commissariat au Plan	3,0 %	1,8 %	-	-	4,0 %	72,4 % (PIB base 2014)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Vincent Toussaint

Rédaction : SER de Rabat

Abonnez-vous : dehbia.salah@dgtresor.gouv.fr